
N° 1997-1332 - déplacements et voirie - Jonage - Acquisition de diverses parcelles situées allée Jean Mermoz, rue du Lavoir, chemin Neuf et appartenant à l'association syndicale du lotissement la Maisonnerie du Clos - Département de l'action foncière - Subdivision Rhône-amont -

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, de diverses parcelles de terrain situées allée Jean Mermoz, rue du Lavoir, chemin Neuf et appartenant à l'association syndicale du lotissement la Maisonnerie du Clos.

Ces parcelles qui couvrent une superficie totale de 2385 mètres carrés sont nécessaires à l'aménagement du boulevard Louis Pradel et à l'élargissement de la rue du Lavoir et du chemin Neuf.

Aux termes de la promesse de vente qui vous est présentée, elles seraient cédées gratuitement, conformément aux dispositions du permis de lotir n° 69-279-88-0004 en date du 27 mai 1988 ;

B - Propose d'approuver ladite promesse et de l'autoriser à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ladite promesse ;

Vu le permis de lotir n° 69-279-88-0004 en date du 27 mai 1988 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ladite promesse et autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,